



UNCATEGORIZED



POEC EMPLOYÉ FAMILIAL

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 22 candidats et pour le deuxième semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 100 %
- Taux d'abandon : 0 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : /
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : 27,27 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, mobiles et souhaitant exercer un métier au domicile de particuliers employeurs.

Priorité aux demandeurs d'emploi de longue durée.

Prérequis :

- Avoir validé un projet professionnel dans les métiers d'intervenant à domicile
- Avoir satisfait aux épreuves de sélection permettant de vérifier la motivation et la capacité de la personne à se situer dans ce secteur d'activité.
- Savoir lire et écrire le français et être mobile

OBJECTIFS

Permettre à chaque participant d'acquérir, perfectionner ou valider les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'employé familial (validation partielle) orienté plus particulièrement vers la personne âgée autonome afin de renforcer son employabilité et son insertion professionnelle dans le métier d'intervenant à domicile.

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 :

Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs – 49 heures

Bloc 2 :

Gestion de son activité professionnelle auprès de

particuliers employeurs – 49 heures

Bloc 4 :

Entretien du domicile et du linge : pratique éco-responsables – 42 heures

Bloc 14 :

Activités auprès de personnes âgées autonomes – 42 heures

Bloc 16 :

Repas au domicile du particulier employeur – 56 heures

Préparation et évaluation pour la certification partielle d'employé(e) familial(e) – 14 heures

Communication interpersonnelle, posture professionnelle – 14 heures

Préparation du certificat PRAP option IBC – 14 heures

Sauveteur Secouriste du travail – 14 heures

Période d'application en entreprise – 70 heures

Compétences employabilité – 21 heures

Compétences numériques – 14 heures

DURÉE

Durée totale : 399 heures

- 329 heures en centre
- 70 heures en entreprise

METHODES MOBILISÉES

- Cours théoriques, mises en situation pratiques sur plateau technique
- Formation alternant distanciel, présentiel et présentiel enrichi.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Évaluation et suivi de l'acquisition des compétences durant le parcours de formation – évaluation finale
- Évaluation des périodes en entreprises
- Remise d'une attestation de fin de formation

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur

- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS



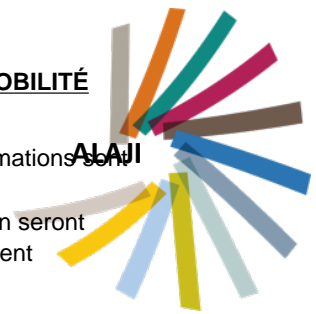
03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.



TARIF

Formation uniquement accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par Pole Emploi ou la région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

16/05/2024